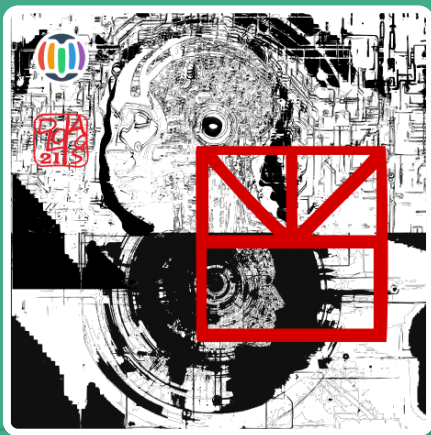
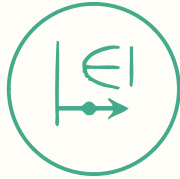
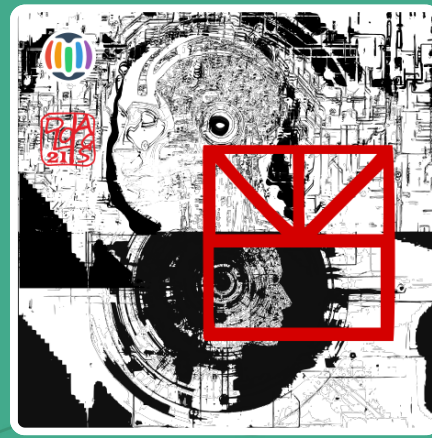
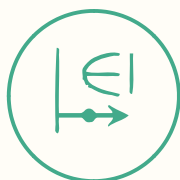




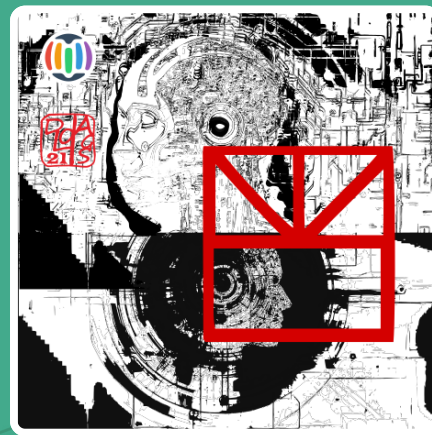
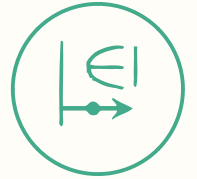
- 07-COMMUNICATION
- NUMÉRIQUE
- IA
- 02-ESPACE
- MATIÈRE**
- 03-SOCIÉTÉ
- CULTURE
- PATRIMOINE



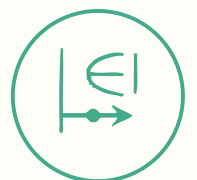
- 07-COMMUNICATION
- NUMÉRIQUE
- IA
- 02-ESPACE
- MATIÈRE**
- 03-SOCIÉTÉ
- CULTURE
- PATRIMOINE



- 07-COMMUNICATION
- NUMÉRIQUE
- IA
- 02-ESPACE
- MATIÈRE**
- 03-SOCIÉTÉ
- CULTURE
- PATRIMOINE



- 07-COMMUNICATION
- NUMÉRIQUE
- IA
- 02-ESPACE
- MATIÈRE**
- 03-SOCIÉTÉ
- CULTURE
- PATRIMOINE



## Patrimoine & IA

Le patrimoine, entendu comme héritage matériel et immatériel transmis à travers le temps, se trouve transformé par l'intelligence artificielle, qui modifie ses modes de conservation, d'interprétation et de diffusion. Numérisation automatisée, reconstitution d'œuvres ou de sites disparus, analyse de corpus historiques et génération de récits patrimoniaux reconfigurent le rapport à la mémoire collective. Le patrimoine tend alors à devenir un ensemble de données exploitables et recomposables, parfois au détriment de son épaisseur historique, de ses conflits de sens et de ses usages situés. Cette évolution soulève des enjeux juridiques et politiques majeurs, notamment quant à l'appropriation d'archives numérisées, de formes restaurées par algorithme ou d'interprétations issues de biens culturels communs. Si l'IA peut favoriser la sauvegarde et la transmission, elle peut aussi produire des récits lissés ou optimisés, éloignés des contextes et des voix minorées. Penser le patrimoine à l'ère de l'IA implique de reconnaître les médiations techniques et juridiques qui façonnent la mémoire et de préserver le patrimoine comme un espace vivant de transmission, de responsabilité et de débat sur ce que les sociétés choisissent de conserver et de transmettre.



## Patrimoine & IA

Le patrimoine, entendu comme héritage matériel et immatériel transmis à travers le temps, se trouve transformé par l'intelligence artificielle, qui modifie ses modes de conservation, d'interprétation et de diffusion. Numérisation automatisée, reconstitution d'œuvres ou de sites disparus, analyse de corpus historiques et génération de récits patrimoniaux reconfigurent le rapport à la mémoire collective. Le patrimoine tend alors à devenir un ensemble de données exploitables et recomposables, parfois au détriment de son épaisseur historique, de ses conflits de sens et de ses usages situés. Cette évolution soulève des enjeux juridiques et politiques majeurs, notamment quant à l'appropriation d'archives numérisées, de formes restaurées par algorithme ou d'interprétations issues de biens culturels communs. Si l'IA peut favoriser la sauvegarde et la transmission, elle peut aussi produire des récits lissés ou optimisés, éloignés des contextes et des voix minorées. Penser le patrimoine à l'ère de l'IA implique de reconnaître les médiations techniques et juridiques qui façonnent la mémoire et de préserver le patrimoine comme un espace vivant de transmission, de responsabilité et de débat sur ce que les sociétés choisissent de conserver et de transmettre.



## Patrimoine & IA

Le patrimoine, entendu comme héritage matériel et immatériel transmis à travers le temps, se trouve transformé par l'intelligence artificielle, qui modifie ses modes de conservation, d'interprétation et de diffusion. Numérisation automatisée, reconstitution d'œuvres ou de sites disparus, analyse de corpus historiques et génération de récits patrimoniaux reconfigurent le rapport à la mémoire collective. Le patrimoine tend alors à devenir un ensemble de données exploitables et recomposables, parfois au détriment de son épaisseur historique, de ses conflits de sens et de ses usages situés. Cette évolution soulève des enjeux juridiques et politiques majeurs, notamment quant à l'appropriation d'archives numérisées, de formes restaurées par algorithme ou d'interprétations issues de biens culturels communs. Si l'IA peut favoriser la sauvegarde et la transmission, elle peut aussi produire des récits lissés ou optimisés, éloignés des contextes et des voix minorées. Penser le patrimoine à l'ère de l'IA implique de reconnaître les médiations techniques et juridiques qui façonnent la mémoire et de préserver le patrimoine comme un espace vivant de transmission, de responsabilité et de débat sur ce que les sociétés choisissent de conserver et de transmettre.



## Patrimoine & IA

Le patrimoine, entendu comme héritage matériel et immatériel transmis à travers le temps, se trouve transformé par l'intelligence artificielle, qui modifie ses modes de conservation, d'interprétation et de diffusion. Numérisation automatisée, reconstitution d'œuvres ou de sites disparus, analyse de corpus historiques et génération de récits patrimoniaux reconfigurent le rapport à la mémoire collective. Le patrimoine tend alors à devenir un ensemble de données exploitables et recomposables, parfois au détriment de son épaisseur historique, de ses conflits de sens et de ses usages situés. Cette évolution soulève des enjeux juridiques et politiques majeurs, notamment quant à l'appropriation d'archives numérisées, de formes restaurées par algorithme ou d'interprétations issues de biens culturels communs. Si l'IA peut favoriser la sauvegarde et la transmission, elle peut aussi produire des récits lissés ou optimisés, éloignés des contextes et des voix minorées. Penser le patrimoine à l'ère de l'IA implique de reconnaître les médiations techniques et juridiques qui façonnent la mémoire et de préserver le patrimoine comme un espace vivant de transmission, de responsabilité et de débat sur ce que les sociétés choisissent de conserver et de transmettre.

